

DÉPARTEMENT DE LA FORMATION,
DES FINANCES ET DE LA DIGITALISATION
SERVICE DES FORMATIONS
POSTOBLIGATOIRES ET DE L'ORIENTATION
OFFICE DES APPRENTISSAGES

CONVOCATION - Session 2024

EXAMENS DE FIN D'APPRENTISSAGE

MÉCANICIENNE DE PRODUCTION CFC MÉCANICIEN DE PRODUCTION CFC

Connaissances professionnelles et culture générale

Chef-expert:

Monsieur Christian RUSSI Rue Georges-Perrenoud 13 2400 Le Locle Tél. 032 930 81 01

Courriel: crussi@comadur.ch

IMPORTANT

Les plannings d'examens sont annexés à cette convocation. Ils sont indispensables au bon déroulement de votre examen.

Votre numéro de candidat figure sur la liste annexée.

TELEPHONES PORTABLES

Afin de pallier aux nombreux problèmes rencontrés suite à l'utilisation de téléphones portables (natels) ou tout autre moyen de communication à ondes courtes, nous vous informons que ces types d'appareils sont strictement interdits durant le déroulement des examens.

EXAMENS

Les lieux d'examens, salles et horaires, figurent sur les plannings que vous trouverez en annexe

Culture générale : (selon planning)

Le Vendredi 31 mai 2024 de 09h00 à 12h00 au CPNE-TI, Klaus 1, Le Locle

Moyens auxiliaires autorisés :

- Supports personnels de cours ECG
- Un dictionnaire (papier ou numérique)
- Une calculatrice (pas de téléphone portable)
- Un livre d'orthographe

Espacité 1 Case postale CH-2301 La Chaux-de-Fonds Tél. 032 889 79 28 OFAP.examens@ne.ch

Connaissances professionnelles écrites : (selon planning)

4 juin 2024 de 08h35 à 12h35 au CPNE-TI, Klaus 1, Le Locle

Moyens auxiliaires autorisé :

Tous les documents de cours

COMMUNICATION DES RÉSULTATS

Les résultats seront communiqués aux candidat par courrier postal lorsque le service des formations postobligatoires et de l'orientation aura procédé aux différents contrôles.

La liste des candidat-e-s ayant réussi leurs examens peut être consultée sur le site :

www.ne.ch/examens

Pour les candidat-e-s neuchâtelois-es, la décision d'échec sera notifiée par lettre recommandée.

CEREMONIE DE REMISE DES TITRES

Nous vous remercions de vous référer au guide pour les procédures de qualifications dans le canton de Neuchâtel qui se trouve en annexe.

Office des apprentissages Pôle Technique – bâtiment – Alimentation

Annexe

- liste des candidat-e-s
- guide pour les procédures de qualifications dans le canton de Neuchâtel

Distribution

- aux candidat-e-s
- aux membres de la CEFA
- aux expert-e-s
- au CPNE-TI
- au CPNE-ECG